

COMMUNIQUE – 16 mars 2020

COVID-19 : limitez fortement vos activités en montagne

Afin d'aider les professionnels de santé et de permettre aux différents services hospitaliers (urgence, réanimation, etc..) d'être totalement disponibles pour traiter les personnes atteintes du COVID-19, la FFCAM demande à tous ses licenciés et plus largement à tous les pratiquants de limiter fortement leurs activités en montagne et la prise de risque induite, en particulier en ski de randonnée, en alpinisme, et en escalade.

Durant cette période compliquée pour nous tous, nous devons respecter strictement les consignes et mesures gouvernementales. Les refuges doivent également être réservés aux éventuelles personnes en détresse.

L'effort demandé à tous est nécessaire. La solidarité, l'entraide, le renoncement, l'esprit de cordée, sont des valeurs chères à tous les amoureux de la montagne.

Nicolas Raynaud, Président de la FFCAM